

- 1) **Faire partager les valeurs de la République :**
 - Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité (spécifique à l'école), refus de toutes les discriminations.
 - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.
- 2) **Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école :**
 - Respecter les programmes.
 - Connaître les principes législatifs qui régissent le système éducatif, principales étapes de l'histoire de l'école.
 - Connaître le cadre réglementaire de l'école, le règlement intérieur de l'école et du département.
 - Connaître le statut des professeurs.
- 3) **Connaître les élèves et les processus d'apprentissage :**
 - Développement de l'enfant, Psychologie de l'enfant, Connaître les mécanismes d'apprentissage.
 - Dimensions affectives, relationnelles et cognitives de l'action éducative.
 - Connaissance du terrain dans lequel on va travailler.
- 4) **Prendre en compte la diversité des élèves :**
 - Etre capable d'adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
 - Capacité à travailler avec d'autres personnes (ATSEM, AVS, RASED).
 - Capacité à déceler les décrochages scolaires, les situations difficiles.
- 5) **Accompagner les élèves dans leur parcours de formation :**
 - Travailler au sein d'une équipe.
 - Participer aux travaux des différents conseils : conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe (coordination des enseignements et des actions éducatives).
 - Idée de continuité scolaire, de parcours éducatif.
- 6) **Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques :**
 - Apporter à tous l'accompagnement nécessaire.
 - Eviter toute forme de discrimination, de dévalorisation.
 - Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales (santé, citoyenneté...).
 - Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
 - Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
 - Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
 - Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.
- 7) **Maîtriser la langue française à des fins de communication :**
 - Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
 - Maîtrise de la langue comme objectif d'enseignement.
- 8) **Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier :**
 - Niveau B2 du cadre européen.
 - Mettre en place dans sa classe l'enseignement d'une langue étrangère.
 - Développer la curiosité et l'ouverture aux autres à travers l'enseignement des langues et donc d'autres pays.
- 9) **Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier :**
 - Ecoles plus ou moins outillées, participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'Internet.
 - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.
- 10) **Coopérer au sein d'une équipe :**
 - Inscrire son intervention dans un cadre collectif.
 - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
 - Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues.
- 11) **Contribuer à l'action de la communauté éducative :**
 - Etre capable de conduire un entretien, une réunion en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
 - Capacité à coordonner les interac° des ≠ membres de la communauté éducative (psychomot, ortho, psy)
 - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

12) **Coopérer avec les parents d'élèves :**

- Capacité à œuvrer pour la construction d'une relation de confiance.
- Les considérer et leur parler.
- Entretien un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13) **Coopérer avec les partenaires de l'école :**

- Coopérer avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles.

14) **S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel :**

- Evolution permanente ; ce que l'on sait n'est pas gravé, toujours être au courant des dernières avancées de la recherche ; des didactiques des disciplines.
- Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Les compétences communes à tous les professeurs

P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique :

- Connaître de manière approfondie les disciplines et les domaines.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du SCCC ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

P2 - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtriser par les élèves de la langue orale et écrite.
- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté ou à un parent d'élève.

P3 – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves :

- Capacité à préparer des séquences et des séances d'apprentissage.
- Etre capable de définir des programmations et des progressions.
- Etre capable d'identifier des objectifs, des contenus, des obstacles, des stratégies d'étayage...
- Etre capable de différencier car différentes manières d'apprendre, pour tous les élèves.
- Capacité à sélectionner les approches didactiques qui vont être appropriées au développement des compétences visées.
- Capacité à permettre la construction des compétences transversales (autonomie, collaboration, responsabilisation..) à l'intérieur même des disciplines et des séances.

P4 – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves :

- Construire un climat de confiance, propice aux apprentissages. Mode de fonctionnement efficace pour les activités mises en œuvre.
- Capacité à rendre explicite pour les élèves les objectifs que l'on vise. Dire les choses très explicitement.
- Capacité à favoriser la participation et l'implication des élèves, créer une dynamique d'échange. Il ne faut pas qu'il n'y ait qu'un sens de communication, il faut qu'il y ait une triangulation.
- Instauration d'un cadre de travail et règles qui assurent la sécurité. Développer l'autonomie.

P5 – Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves :

- Capacité à objectiver les résultats.
- L'évaluation est un outil pour l'enseignant : connaître ses élèves, être objectif.
- Repérer les difficultés des élèves, cela permet de différencier.
- Capacité à concevoir et à construire des outils d'évaluation. Grilles d'évaluation avec les objectifs fixés
- Etre capable d'analyser les erreurs et les réussites faites par les élèves pour être capable de proposer des activités de remédiation ou de consolidation.
- Rendre explicite aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leur capacité d'auto-évaluation.